ACCORDÉ

(export du DFSM au 06/11/2026 à 02:06)

[1] ACCORDÉ Musique - Musique

adj.
Etymologie FEW XXIV, 83b,86a *accordare

Définition

Qui est en bonne proportion et en accord, en parlant de voix ou de sons.

Citations

- En toute bonne melodie il doit avoir pluseurs voix bien accordees, car une seule voix n'est pas moult plaisant sicomme il appert du cucu qui n'a qu'une seule voix, et quant il y a pluseurx voix malaccordees, c'est confusion, mais quant elles sont bien accordees, c'est grant delectation, et pour ce on l'appelle melodie car elle est aussi bonne a oir comme est le miel a mangier.
JEAN CORBECHON, *Proprietez des choses,*1372 , XIX, fol. 341v..